

CALENDRIER DE COLLECTE

PÉRIERS-SUR-LE-DAN

2026
2027



ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredi après-midi

Bac gris à sortir
le jour même avant 12h
Ramassage de 13h à 21h



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mercredi matin

1 SEMAINE SUR 2

Bac jaune à sortir la veille
au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



DÉCHETS VERTS

Jeudi matin

DU 01/03 AU 15/12

Bac vert + 5 fagots à sortir
la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



ENCOMBRANTS

Mardi 22 septembre 2026
À sortir la veille au soir après 19h
2m³ maximum par foyer

uniquement
pour les particuliers

Vacances scolaires zone B | Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

AVRIL 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2026

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN 2026

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2026

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2026

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JANVIER 2027

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2027

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2027

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

DANS LA POUBELLE JAUNE LES EMBALLAGES ET PAPIERS UNIQUEMENT !



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !



NOUVEAUX ACCÈS EN DÉCHÈTERIES !

→ Caen la mer modernise l'accès en déchèteries.
À partir du 1^{er} septembre 2026 : accès possible uniquement avec la reconnaissance de plaque et/ou le QR Code.

Créez votre compte sur caenlamer.fr, rubrique déchèterie pour obtenir vos accès.

+ d'infos au verso

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !

CIITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS



Au verso, retrouvez toutes les informations sur les déchèteries !

pour en savoir + 02 31 304 304
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

LES BONS GESTES

- Je vérifie que mon déchet ne peut pas être **réparé, vendu ou donné**.
- **J'anticipe mon arrivée et mon temps de vidage** pour respecter les horaires de fermeture (15 minutes avant).
- **Je trie mes déchets** par type et matière. J'informe l'agent de mes dépôts, je respecte les consignes.

DÉCHETS ACCEPTÉS



Pour les particuliers uniquement

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER

LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI

9h - 12h
14h - 18h

9h - 12h
14h - 17h30

SAMEDI
(particuliers
uniquement)

9h - 12h30
13h30 - 18h

9h - 12h30
13h30 - 17h30

DIMANCHE**
(particuliers
uniquement)

9h - 12h

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à Colombelles.

LE BON RÉFLEXE

Déposez vos objets en bon état dans les locaux réemploi en déchèteries !
liste sur caenlamer.fr



NOUVEAUX ACCÈS EN DÉCHÈTERIES !

POURQUOI ?

ENTRÉES SIMPLIFIÉES : plus besoin de justificatifs.

CIRCULATION FLUIDE : la barrière s'ouvre automatiquement si votre plaque est enregistrée.

MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT : les agents vous guident pour un tri efficace.

CRÉER MON COMPTE EN 3 ÉTAPES

ÉTAPE 1

Je me rends sur caenlamer.fr, rubrique **Déchets - Les déchèteries - Demander mon accès habitant**. Je saisis mes coordonnées et joins :

- un justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- la copie de la carte grise si je veux activer la reconnaissance de plaque (facultatif).

ÉTAPE 2

Je valide ma demande. Le service déchets ménagers la traite dans les meilleurs délais.

Je reçois ensuite **un mail avec un code d'activation et un lien de connexion**.

Je clique, saisis le code dans l'ordre indiqué dans le mail, et **crée mon mot de passe**.

ÉTAPE 3

Un dernier mail avec un lien de validation me permet de valider définitivement mon compte. Je clique sur le lien. Je peux alors me connecter, **télécharger mon QR code** dans la rubrique « cartes d'accès en déchèteries », **l'imprimer** ou **l'enregistrer sur mon téléphone**, et consulter toutes mes informations.

Jusqu'au 31 août 2026 : accès encore possible avec justificatif de domicile et pièce d'identité.

À partir du 1^{er} septembre 2026 : accès obligatoire par reconnaissance des plaques ou QR Code.

VOTRE COMPTE HABITANT COMPREND 5 RUBRIQUES

- **Mes cartes d'accès en déchèteries** : plaques d'immatriculation et QR code à télécharger.
- **Faire une demande** (bacs, composteur...) : disponible prochainement.
- **Mes factures** : pour les usagers professionnels.
- **Mes levées** : pour les professionnels en redevance incitative.

VOUS N'ÊTES PAS À L'AISE AVEC LE NUMÉRIQUE ?

Contactez-nous, nos équipes sont là pour vous accompagner.



→ **DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.**

À SAVOIR TOUTE AGRESSION PHYSIQUE OU VERBALE D'UN AGENT FERA L'OBJET DE POURSUITES.

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !



+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets